*Motion relative à la mise en place du pacte enseignant*

*au lycée professionnel … / dans les sections professionnelles du LPO …*

Pour l'année scolaire 2023/2024, les enseignants et enseignantes du lycée professionnel … / des sections professionnelles du LPO …, vont devoir se prononcer individuellement sur l'acceptation du "pacte enseignant". Les membres du conseil d’administration du lycée … refusent ce dispositif à plusieurs titres :

* Sous un affichage de valorisation du métier de l'enseignant et d'amélioration de la rémunération, ce dispositif n'est en fait qu'un ensemble de missions donnant lieu à des indemnités. Une indemnité n'est pas une revalorisation pérenne du traitement, revalorisation qui elle reste souhaitable et urgente.

* Les hypothétiques enseignants et enseignantes de lycée professionnel signataires de ce dispositif devront le faire pour 6 types de missions obligatoires :
	+ *remplacement de courte durée*
	+ *intervention et/ou encadrement de la découverte métier au collège*
	+ *enseignement complémentaire*
	+ *enseignement et accompagnement dans les périodes post bac pro*
	+ *coordination de projets d'innovation pédagogique*
	+ *appui sur les élèves à besoin particulier*
	+ *accompagnement des élèves en difficulté*
	+ *accompagnement vers l'emploi*

Les enseignants et enseignantes de lycée professionnel ne sont donc pas traités de façon égalitaire par rapport aux autres enseignants et enseignantes, qui peuvent faire le choix de se limiter à un seul type de missions.

* En lycée professionnel, le "pacte" pourrait permettre de constituer le volume de travail nécessaire à la mise en place de la réforme Macron de la voie professionnelle. Cette réforme est catastrophique pour l'enseignement professionnel sous statut scolaire. Elle est annoncée sans tenir compte du terrain et dans la précipitation (mise en place des premiers volets de la réforme en septembre 2023, suite à des annonces par voie de presse en mai 2023)
* Dans le cadre de l'autonomie des établissements, selon les choix de management des équipes de directions, la signature individuelle de ce dispositif pourrait conduire à des dérives auprès celles et ceux d’entre nous qui ont des statuts précaires (« contractuel.les »). Les membres du Conseil d'Administration du lycée … s'inquiètent de ce risque potentiel.

Les membres du Conseil d'Administration du lycée …, réuni·es le …, dénoncent la mise en place du pacte voulu par le ministère de l'éducation nationale au détriment d'une réelle revalorisation du traitement des personnels de l'éducation nationale.

Pour :

Contre :

Abstentions :